



Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres consulaires

OBJET : Budget Primitif 2024
Budget Annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

EXPOSE

Le Budget Primitif 2024 prévoit d'intégrer les résultats cumulés de l'année 2023.

Ces résultats par section sont les suivants :

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	130 067,42
Dépenses de fonctionnement	123 993,95
Résultat de l'exercice	6 073,47
Report antérieur	5 774,31
Cumul	11 847,78
Investissement	
Recettes d'investissement	0,00
Dépenses d'investissement	0,00
Résultat de l'exercice	0,00
Report antérieur	0,00
Cumul - report sur 2024	0,00
restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	0,00
Solde des restes à réaliser	
Besoin/excédent de financement	
Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2024	11 847,78

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé de reprendre au Budget Primitif 2024, l'intégralité des résultats indiqués ci-dessus qui ont fait par ailleurs l'objet d'une validation par Mme la responsable du SGC de Nort sur Erdre.

Conformément à l'instruction M49, le Budget Primitif 2024 du budget annexe SPANC est voté par nature au niveau du chapitre pour la section d'exploitation.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation : 163 800 €
- Section d'investissement : néant

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 6 février dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'adopter par chapitre le Budget Primitif 2024 du budget annexe SPANC de la communauté de communes tel que présenté ci-dessus.

Les propositions sont adoptées à la majorité
1 abstention (M. Bernard GAUDIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 15 février 2024

Le secrétaire de séance



Matthieu HAMARD

Le Président



Alain HUNAUULT

AR-Préfecture

044-200072726-20240220-5-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-02-2024

Publication le : 20-02-2024

Conseil Communautaire du 15 février



Le Président,

Alain HUNAUULT

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 42
 Nombre de suffrages exprimés : 32
 VOTES :
 Pour : 51
 Contre : 0
 Abstentions : 1

Date de la convocation : le 8 février 2024

Présenté par M. le Président
 A Châteaubriant, le 15 février 2024

M. le Président

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 15 février 2024

Les membres du Conseil Communautaire :



COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature	
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD			
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT			
	Mme Catherine CIRON			
	M. Georges-Henri NOMARI			
	Mme Jacqueline BOMBRAY			
	M. Rudy BOISSEAU			
	Mme Claudie SONNET			
	M. Elias AMIOUNI			
	Mme Christine BOURDEL			
	M. Jean-Luc MARSOLLIER			
	Mme Simone GITEAU			
	M. Bernard GAUDIN	M. Jean-Noël BEAUDOIN		
	M. François-Xavier LE HÉCHO			
DERVAL	M. Dominique DAVID			
	Mme Jacqueline LEBLAY			
	M. Michel HORHANT			
	Mme Laurence LE BIHAN			
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET			
	M. Jean-Noël BEAUDOIN			
	Mme Lucie PAUL	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET		
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC			
LE GRAND-AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD			
ISSE	Mme Béatrice PIERRISNARD			
	M. Sylvain HAMON			
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN			
	M. Sylvain DESCARPENTRIES			
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS		<i>Guillois</i>
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN		
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	M. Yves FROMENTIN	
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF		
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	M. Hervé DE TROGOFF	<i>Hervé</i>
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN		
	M. Jean-Yves GICQUEL	Mme Marie-Pierre GUERIN	<i>Guerin</i>
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL		
	Mme Annette PIÉTIN	M. Patrick GALIVEL	<i>Galivel</i>
MOUAIS	M. Yvan MENAGER		<i>Menager</i>
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Edith MARGUIN		<i>Marguin</i>
PETIT-AUVERNE	M. Olivier POIRIER		<i>Poirier</i>
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS		
	Mme Isabelle MICHAUX		
	Mme Catherine LE HÉCHO	M. François-Xavier LE HÉCHO	
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER		<i>Bonnier</i>
SAINT-AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU		<i>Rabu</i>
	Mme Marie-Paule SECHET		<i>Sechet</i>
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		<i>Chevalier</i>
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU		<i>Rabu</i>
	Mme Marie-Anne LAILLET		<i>Laillet</i>
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY		<i>Debray</i>
	Mme Martine CHEVALIER	M. Bruno DEBRAY	
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	Mme Nathalie PIGRÉE	
	Mme Nathalie PIGRÉE		<i>Pigrée</i>
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	M. Alain LE TOLGUENEC	
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT		<i>Dugravot</i>

AR-Préfecture

044-200072726-20240220-5-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-02-2024

Publication le : 20-02-2024



Le Président,

Alain HUNAU
Alain HUNAU